



Prévention et gestion des risques sanitaires chroniques



DURÉE : 4 jours

PRIX : 2 370 € TTC
(dont repas 60 € net).

SESSIONS

A - 05 > 08 fév.

CFDE Paris

B - 19 > 22 mars

CFDE Paris

C - 04 > 07 juin

CFDE Paris

D - 17 > 20 sept.

CFDE Paris

E - 26 > 29 nov.

CFDE Paris

PUBLIC

Responsables hygiène sécurité environnement dans l'industrie, consultants des bureaux d'études réalisant des dossiers Installations classées (IC), agents des organismes et administrations de contrôle, agents des ARS.

Sessions organisées par le :



Objectifs

Appréhender la démarche de prévention et de gestion des risques chroniques. Maîtriser les outils d'évaluation (impacts sur les milieux et les risques sanitaires). Connaître les modalités de maîtrise des émissions et de surveillance environnementale.

Pré-requis

Connaissance sur le contenu de l'étude d'impact d'une Installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE).

Les + de cette formation

Étude de cas « fil rouge ».

Contenu

Comment définir une démarche de prévention et de gestion des risques chroniques ?
- position du ministère en charge de l'Environnement,
- réglementation, doctrine et évolution de la méthode.

Évaluation des émissions :
- inventaire et caractérisation des émissions,
- introduction aux Meilleures techniques disponibles (MTD).

Évaluation des enjeux et des voies d'exposition :
- construction du schéma conceptuel.

Surveillance de l'environnement (air, sol, eau) :
- cadre et objet de la surveillance des milieux,
- définition et construction d'un plan de surveillance,
- métrologie des émissions diffuses et des matrices environnementales,
- interprétation des résultats.

Définition et notions de toxicologie : les Valeurs toxicologiques de référence (VTR).

Évaluation de l'état des milieux (IEM) :
- interprétation des résultats de mesure autour du site,
- estimation de la dégradation et de la compatibilité des milieux.

Évaluation des risques sanitaires (ERS) :
- caractérisation des expositions (scénarios et doses),
- calcul et interprétation des indicateurs de risques,
- discussion des incertitudes.

Retour d'expérience d'un industriel, d'une ARS et d'un inspecteur IC.

Synthèse et questions-réponses avec le ministère en charge de l'Environnement.